

LE COLONEL LAME

Daniel HAINAUT et Pierre NICOLINI

Lorsque la Première Guerre mondiale se termina, les camps du Sud-est¹ ne désemplirent pas. Au contraire ! Il fallait accueillir les soldats des territoires d'outre-mer démobilisés avant que l'intendance organise le retour dans leur pays, et organiser le séjour de ceux qui restaient dans l'armée coloniale. Le colonel Lame s'est distingué au cours de cette période, à Fréjus, notamment en leur édifiant des monuments rappelant leur pays. Ces constructions maintiennent son souvenir vivant. Nous avons souhaité retracer sa carrière, principalement à partir des états de service enregistrés dans le registre matricule² et son très détaillé dossier militaire d'officier³.



Le colonel Eugène Joseph LAME
(Collection Pierre Nicolini)

-
- 1 Pour connaître l'origine et l'organisation des camps, on pourra se reporter à un article qui leur est consacré : Hainaut (D.), Le camp militaire de Puget-sur-Argens. In *Bulletin de la Société d'histoire de Fréjus et de sa région*, 2014, 15, p. 43-60.
- 2 N° 368 du registre matricule, classe 1891 de la 7^e Région, subdivision de Belfort.
[La recherche n'est pas évidente car Saint-Hippolyte dépend de l'arrondissement de Montbéliard (Doubs), mais le registre est classé dans le Territoire de Belfort et non dans le Doubs. Il faut le savoir !
lien : <http://www.archives.territoiredebelfort.fr/ark:/12997/a011341578589f7Tdiw/1/1>]
- 3 Service historique de la Défense, Centre historique des archives (château de Vincennes), dossier GR 7YE 2053.



<p><i>Same</i></p> <p>nom: <i>Joseph</i> Surnom: _____</p>		<p>Numéro matricule du recrutement: 368</p> <p>Classe de mobilisation: 1888</p>
<p>ÉTAT CIVIL.</p> <p><i>14 octobre 1871</i>, à <i>St Hippolyte</i>, canton _____, département de <i>Doubs</i>, résidant _____</p> <p><i>St Hippolyte</i>, canton de <i>Est</i>, département _____</p> <p><i>Paul</i>, profession d' <i>épicier</i></p> <p>et d' <i>Josephine Macabrey</i>, domiciliés _____</p> <p><i>St Hippolyte</i>, canton de <i>Est</i>, département de <i>Doubs</i></p>		<p>SIGNALEMENT.</p> <p>Cheveux <i>bruns</i>, sourcils <i>châtain</i></p> <p>yeux <i>châtain</i>, front <i>riche</i></p> <p>nez <i>fort</i>, bouche <i>moquée</i></p> <p>menton <i>court</i>, visage <i>oval</i></p> <p>Taille: 1 m. <i>76</i> cent. Taille rectifiée: 1 m. _____ cent.</p> <p>MARQUES PARTICULIÈRES:</p>
<p>DÉCISION DU CONSEIL DE REVISION ET MOTIFS.</p> <p>(à donner la nature des dispenses, sursis, etc.)</p> <p><i>Engage volontaire</i></p>		<p>Degré d'instruction: générale (1) 4</p> <p>militaire (2) _____</p> <p>Dans _____</p>

Registre matricule extraits


Pièce 3

MODÈLE N°1

INFANTERIE COLONIALE

FEUILLET DU PERSONNEL (2)

de M. **LAME**, Eugène Joseph.



N° 1

N° du Feuille (3)

LAME

Noms: Eugène, Joseph. surnoms: _____

Ne né le 13 août 1881 à H. Kichelyte canton dudit département de Hauts

Ets de Eugène Joseph et de dame Josephine Macabry

domiciles H. Kichelyte canton dudit département de Hauts.

Marié le 29 juin 1908 à M^{lle} Éouloum Bondier

Autorisation du 27 juin 1908

Enfants: masculin: 1 féminin: 1

DATES DES GRADES SUCCESSIFS

Sous-lieutenant	le 1 ^{er} août 1897	Comp. de Bat ⁿ de 5 ^{me}	1 ^{er}	19
Lieutenant de 2 ^e cl.	le 4 août 1899	Tr. Colon à T.D.	1 ^{er}	19
Lieutenant de 1 ^{re} cl.	le 1 ^{er} août 1901	Colonel	1 ^{er}	19
Captaine	le 24 juin 1905		1 ^{er}	19

CAMPAGNES (2)

au Tonkin (guerr.)	du 15 juin 1891	au 22 juillet 1891	Combats de Nui-Co-Bang (Dung-Bieu) 15 th 1891. Avant au fort de Di-Duong (Yun-Bie) 25 mars 1892.
au Tonkin (guerr.)	du 4 mai 1898	au 31 juillet 1900	
au Tonkin (guerr.)	du 1 ^{er} mai 1901	au 12 juillet 1905	1 ^{re} Bataille de Charcoi (Kouang-Bien) 22 th 1891. 2 ^{de} M'assiges 14 th 1891. 3 ^{de} Chateau-Bierry juin 1901. 4 ^{de} Bataille d'Eueyay (Cochin) juillet 1901.
En Afrique Equatoriale (Cochin) en guerr.	du 25 août 1910	au 11 septembre 1912	De guerre BLESSURES En service commandé
Campagne de France	du 2 août 1914	au 23 octobre 1919	Médaille de la Croix de Guerre (Médaille le 12 1919) pour acte de guerre d'armes à feu. Blessé le 16.7.1914 au combat de Trucanet (France) à une balle dans le bras gauche.
Sirigal (p)	du 1 juillet 1922		Lettres et témoignages de satisfaction du Ministre, etc.

En captivité à _____ du _____

ou _____ du _____

en internement à _____ au _____

(suivant le cas)

DECORATIONS

Commandeur de la Légion d'Honneur	15 Mars 1921	Étrangères
Médaille de la Croix de Guerre		
Médaille de la Croix de Guerre		

(a) Les feuillets sont classés par ordre alphabétique. (1) Indiquer s'il y a lieu, les renseignements relatifs aux séparations de corps ou de biens, au divorce, au mariage, à un nouveau mariage, option, changement de nom (dates des décrets ou jugements). (2) Indiquer la nature des campagnes, et, lorsqu'il y a lieu, celles qui comptent doubles. (3) Le feuillet du personnel devra être coté et paraphé par le premier Chef de corps qui aura à y porter ses notes.

Première page du cahier de 30 pages rapportant la carrière d'officier d'Eugène LAME (Service historique de la Défense)

Eugène Joseph Lame est né le 13 octobre 1871 à Saint-Hippolyte (Doubs), fils d'Eugène Augustin, burrelier, et de Joséphine Macabrey.

Alors qu'il est étudiant, ce jeune homme de 1,78 m, aux cheveux et yeux châtain entame une carrière militaire à 18 ans, en s'engageant pour trois ans, le 4 novembre 1889 à Belfort, au titre du 1^{er} RIMa⁴. Arrivé au corps 3 jours plus tard, il est soldat de 1^{ère} classe le 10/06/1890, caporal le mois suivant et sergent fourrier le 6 mai 1891. Il s'est rengagé le 5 mars 1891 pour 5 ans.

Il est affecté au 1^{er} RTT le 5 juin 1891 comme sergent. Ce premier séjour au Tonkin dure 3 ans (1891-1894). Il arrive juste après l'arrêté du 6 août 1891 de M. de Lanessan, gouverneur général de l'Indochine qui met sous le régime militaire les territoires montagneux qui entourent le delta du Tonkin, au nord-est de l'actuel Vietnam, en autorisant ainsi des interventions rapides⁵. Lame participe aux opérations, en pacifiant notamment les tribus Meo et Lolo, originaires de la province chinoise du Yunnan qui borde la frontière de la Chine, et en repoussant de proche en proche les positions des pirates chinois, notamment lors des batailles de Dong-Triêu (15/12/1891) et Dé Duong (25/03/1892). C'est la tactique de la "tache d'huile" chère au colonel Gallieni.

Il se familiarise avec la langue locale.



L'Indochine



Population Meo

4 RIMa : régiment d'infanterie de marine.

On trouvera dans la suite les abréviations suivantes :
 BTS ; bataillon de tirailleurs sénégalais
 RC : régiment colonial
 RIC : régiment d'infanterie coloniale
 RTC : régiment de tirailleurs coloniaux
 RTT : régiment de tirailleurs tonkinois

5 *Histoire militaire de l'Indochine française, des débuts à nos jours (juillet 1930)*, tome 2, Imprimerie d'Extrême-Orient. [histoire très détaillée. Disponible sur le site en ligne de Gallica]

Toujours sergent, il revient en France, au 1^{er} RIMa, jusqu'en mars 1896. Il intègre alors l'École militaire d'infanterie⁶ d'où il sort sous-lieutenant le 1^{er} avril 1897, classé 250^e sur 420. Il est affecté au 8^e RIMa, puis au 10^e RIMa avec lequel il embarque à Marseille le 4 mai 1898 pour retourner au Tonkin⁷. À la fin de la même année il est muté au 4^e RTT, où il passera lieutenant le 1^{er} avril 1899.

Durant les années 1897 et 1898, Lama a des problèmes de santé, probablement consécutifs à son premier séjour tonkinois, qui nuisent à son efficacité. Il fait des séjours à l'hôpital. Dans son appréciation du 2^e semestre 1898, son colonel écrit : « *Lama a sa santé délabrée et est peu apte à faire campagne. A régulièrement fait son service mais caractère faible. Peu militaire* ».

Les notes vont progressivement s'améliorer :

1^{er} semestre 1899 : « *S'acquitte convenablement de ses obligations. N'est pas encore rassis mais est en progrès. Santé bonne en ce moment.* »

2^e semestre 1899 : « *N'a pas encore le sentiment de ses responsabilités suffisamment développé. Nature franche et ouverte. Sa santé s'améliore.* »

1^{er} semestre 1900 : « *En progrès marqué, à la fin de son deuxième séjour au Tonkin. Énergique et très ouvert. S'est beaucoup occupé de l'entraînement physique des tirailleurs. Présenté pour chevalier de l'Annam. A de l'amour propre. On peut obtenir beaucoup de lui par ce ressort.* »

De retour en France pour un an (1900-1901), il est affecté au 7^e RIMa où il montre ses qualités de gestion : « *conduite, tenue et manière de servir excellentes. Valeur générale un peu au-dessus de la moyenne. Officier sérieux, dévoué, zélé, consciencieux, en qui on peut avoir toute confiance. A rempli les fonctions d'adjoint au trésorier pour lesquelles il a montré de réelles aptitudes. Cavalier très médiocre. Vigoureux et très apte à faire campagne.* »

Au bout d'une année il repart pour un troisième séjour au Tonkin (1901-1905), avec le 3^e RTT⁸, où il commande le poste frontière de Pho Bang, puis le 2^e RTT⁹, la dernière année. Il figure dans la liste des officiers signalés comme connaissant les langues et dialectes parlés dans nos possessions coloniales, en l'occurrence la langue annamite et le dialecte tho¹⁰ ; il est breveté en langue annamite le 01/04/1902. Ce séjour asiatique l'amènera à adopter la religion bouddhiste. Ses notes se sont nettement améliorées :

1^{er} semestre 1902 : « *A l'esprit militaire. Intelligence qui s'est ouverte et se complète tous les jours par un travail constant. Santé robuste. Le lieutenant Lama est le type de l'officier colonial. Vient d'obtenir le brevet de langue annamite. Signé commandant Mangin.* »

1^{er} semestre 1903 : « *...Commande très bien le poste de Pho-Bang...* »

2^e semestre 1903 : « *La présence du lieutenant Lama à Pho-Bang est un élément de prospérité pour le pays. Il a su créer un marché très important et une école dont il s'occupe personnellement. Il est adoré des indigènes dont il fait tout ce qu'il veut parce qu'il connaît les langues du pays et s'occupe avec sollicitude de leurs intérêts. Excellent officier, extrêmement précieux. Bon topographe et excellent administrateur. Présenté pour le grade de capitaine et pour celui de chevalier de la Légion d'honneur.* »

1^{er} semestre 1904 : « *...déjà breveté d'annamite, apprend maintenant le méo et le quang hoa... Officier remarquablement doué pour commander et administrer les indigènes* »

6 Admission par décision ministérielle du 16/03/1896.

7 Décision ministérielle du 30/03/1898.

8 Journal officiel, 31/07/1901.

9 Journal officiel, 20/10/1904.

10 Journal officiel, 16/06/1901 et 11/09/1901.

2^e semestre 1904 : « *A su utiliser ses 3 années de séjour à Pho-Bang en s'assimilant à tel point les coutumes des Méos et des Lolos qu'il est arrivé à prendre sur ces populations un ascendant considérable qui lui a d'ailleurs valu parmi ses camarades le surnom de "Roi des Méos" ...* »

En mai 1905, Eugène Lame revient en métropole avec le grade de capitaine¹¹, au 5^e RIC. Un an plus tard il est affecté à Paris, au 23^e RIC, où il est nommé trésorier¹². Il reste dans cette fonction pendant plus de quatre ans, jusqu'en août 1910, en bénéficiant d'appréciations élogieuses :

1^{er} semestre 1907 : « *le capitaine Lame apporte le plus grand zèle dans ses fonctions de trésorier. Grâce à un travail obstiné il a pu arriver dans un temps assez restreint à mettre complètement à jour la comptabilité qui était en retard de trois trimestres.* »

2^e semestre 1907 : « *Vigoureux, plein d'entrain, doué d'un caractère droit, très ouvert et très gai. Le capitaine Lame a montré brillamment aux colonies ce dont il était capable tant dans les opérations de guerre que dans l'administration des indigènes. Il a reçu une médaille d'honneur [de sauvetage] pour sa conduite remarquable dans le naufrage du "Chaudoc" près du cap Gardafui...*

En résumé, le capitaine Lame est un officier d'un caractère sympathique, aussi remarquable à la tête d'une troupe que dans un bureau de comptable. Je crois de mon devoir de le recommander à la bienveillance de l'autorité supérieure pour la croix de la Légion d'honneur. »

Quand il quitte le 23^e RIC, son colonel estime qu'il y aurait avantage, pour le bien du service, à l'employer au service de troupe [plutôt que dans un bureau] « *à cause de sa vigueur exceptionnelle, de son activité physique et de ses connaissances en hippologie et en équitation.* »

C'est probablement au cours de ce séjour parisien qu'il rencontre sa future femme, Léontine Boudier. Il l'épouse le 29 juin 1908, à Paris (XIII^e)¹³.

En 1910, nous le retrouvons au Tchad, où le régiment de tirailleurs sénégalais du Tchad vient tout juste d'être créé. Il a été désigné hors tour pour servir en qualité de capitaine major¹⁴. et embarque à Bordeaux le 25 août. Il arrive à Fort Lamy en décembre. Il s'occupe avec compétence de l'organisation administrative du nouveau régiment et des constructions du territoire. Le colonel Largeau, commandant le territoire du Tchad l'apprécie ainsi :

2^e semestre 1911 : « *commande la circonscription du Bas Chari avec ordre et méthode, dirige en même temps les travaux avec compétence. Outre ses fonctions politiques et administratives, le capitaine Lame commande la 2^e compagnie... [dont il] s'occupe avec beaucoup d'activité de l'instruction des tirailleurs...* »

Pour ses brillantes aptitudes, le capitaine Lame est nommé chevalier de la Légion d'honneur par décret du 12 juillet 1911, pris sur le rapport du ministre de la Guerre¹⁵.

Le capitaine Lame revient en France en embarquant à Brazzaville le 16 août 1912, affecté au 1^{er} RIC. Il bénéficie d'un congé de convalescence de 3 mois, prolongé de 3 mois. Il est placé à l'état-major particulier du ministère des Colonies, à Paris¹⁶, où il est jugé « *officier d'élite,*

11 Décret du 24/06/1905.

12 Journal officiel, 25/05/1906.

13 Nous connaissons deux enfants : Micheline, née à Paris (XIV^e) le 26/12/1908, qui épouse le 29/09/1927 à Fréjus le lieutenant André Parsi ; Serge, né à Paris (XIII^e) le 09/07/1910.

14 Journal officiel, 24/07/1910.

15 Voir lettre de la Grande Chancellerie, en annexe.

16 Journal officiel, 09/02/1913.

qu'il y a lieu de faire avancer et en particulier de faire parvenir sans délai au grade supérieur. »

Après la déclaration de guerre de l'Allemagne à la France le 3 août 1914, le capitaine Lame est affecté au 21^e RIC, le 12 août¹⁷. On n'en trouve pas trace dans son dossier, mais le 14 septembre il est à l'effectif du 23^e RC.

Il est promu chef de bataillon le 23 septembre 1914. Voici ce qu'écrivait le lieutenant-colonel Monhoven, commandant le 23^e RC, le 18 mai 1916 :

« Depuis sa nomination au grade de chef de bataillon jusqu'au 23 septembre 1915, le commandant Lame a fait preuve, dans le commandement de son bataillon et aux tranchées, dans celui de son secteur d'une très grande activité, s'intéressant toujours et à tous moments aux moindres détails de son service. Moyens très ordinaires. Caractère très énergique. Officier très brave. A été cité à l'ordre¹⁸ à la suite des combats de Massiges (février 1915). Son état de santé a été en général très satisfaisant jusqu'en juillet 1915 ; à ce moment et tout particulièrement durant le séjour du régiment au camp de Châlons, cet officier supérieur s'est plaint de très vives douleurs du côté du cœur, d'insomnies et d'étouffements consécutifs à ces douleurs, au cours de travaux d'approche, exécutés ensuite dans la zone au sud de Massiges ces douleurs ont disparu et le commandant Lame semblait revenu à un état de santé normal, lorsque quelques jours avant l'attaque, alors qu'il campait avec son bataillon dans les abris de la cote 131, il s'est plaint de douleurs rhumatismales, d'abord légères vers le 17 ou 18 septembre je crois ; ces douleurs ont augmenté rapidement et le 21 ou 22, j'ai été surpris d'apprendre du médecin chef de service qu'il avait été appelé par le commandant Lame, qui lui avait déclaré ne plus pouvoir marcher. J'ai trouvé moi-même cet officier supérieur couché ; voyant qu'il estimait lui-même ne pas pouvoir prendre part à l'attaque, en raison de son état de santé, je pensais qu'il n'y avait qu'à l'évacuer, ce qui fut fait.

J'ai rencontré ensuite le chef de bataillon Lame à l'hôpital de Bourges, au 15 octobre 1915 ; il était toujours malade alité et ne sortait pas de son lit, même pour s'asseoir dans un fauteuil ; avant de renvoyer cet officier au front, il y aurait lieu de l'examiner très attentivement afin de s'assurer qu'il est guéri de ses rhumatismes aussi bien que de sa maladie de cœur. »

Le commandant Lame a été évacué le 20 septembre et il se repose au dépôt¹⁹ du 23^e RIC, avant de prendre le commandement du dépôt du 4^e RC le 14 avril 1916.

Il est affecté au camp de Courneau²⁰ pour former les nouveaux soldats africains. Il devient le chef de corps du 87^e bataillon de tirailleurs sénégalais (BTS), à Fréjus, le 9 décembre 1916, puis ensuite celui du 68^e BTS²¹, à Saint-Raphaël, le 24 juin 1917.

17 Journal officiel, 14/08/1914.

18 « Citation à l'ordre de l'armée (ordre général 216 du général commandant la 4^e armée) :

Très belle attitude au combat du 4 février 1915 où, par son sang froid, son énergie, et ses belles qualités de commandement, il a su maintenir ses troupes dans les tranchées soumises pendant plusieurs heures au feu méthodique et bien réglé de l'artillerie lourde allemande. » (Journal officiel du 4 avril 1915)

19 NDLR : le dépôt est la partie de l'unité séjournant en garnison, par opposition à celle qui est en campagne.

20 NDLR : Le camp de Courneau, près d'Arcachon, accueillait les tirailleurs débarquant à Bordeaux (les camps du sud-est recevaient ceux qui débarquaient à Marseille). Il dut fermer en 1917 pour insalubrité.

21 NDLR : Le 68^e BTS a été constitué à Fréjus, au camp des Évêques, le 23/05/1916, sous le commandement du chef de bataillon Edmond Antoine Groetzmann (1875-1959). Il fut largement décimé lors de la désastreuse offensive du Chemin des Dames, opérée le 16 avril 1917 dans des conditions météorologiques épouvantables, au point que ce qu'il en reste sera disloqué en mai. Il est reconstitué et passe l'hiver 1917-18, au repos et à l'instruction, au camp Gallieni à Saint-Raphaël.

(Journal de marche et des opérations du 68^e BTS. Site *Mémoire des Hommes*)

Avant de participer activement à la guerre, il est ainsi noté :

« commande le 68^e bataillon sénégalais. Possède de l'expérience mais manque un peu de doigté, ses décisions sont parfois prises quelque peu à la légère. S'occupe bien de l'instruction. En résumé bon chef de bataillon et assez bon chef de corps. »

« le commandant lame a beaucoup travaillé et fait travailler son bataillon qui est actuellement une belle unité de combat. »

Le bataillon est engagé au front le 16 avril 1918. Le 1^{er} juin, il subit une attaque au gaz ypérite par des obus de gros calibre. Avec d'autres, le chef est intoxiqué.

Le commandant Lame a décrit lui-même, en détail, les actions d'éclat du 68^e BTS dans sa participation à la 2^e bataille de la Marne²². Nous en avons extrait l'essentiel :

Le 16 juillet 1918, il reçoit du colonel Ibos, commandant le 53^e RIC, l'ordre de tenir la position de l'Échelle, au nord de la Marne entre Venteuil et Reuil-sur-Marne, en contenant les offensives allemandes, avec l'aide d'autres unités :

« Le commandant Lame prendra le commandement du centre de résistance de l'Échelle ... tiendra la position et cherchera à reprendre du terrain... »

Lame part immédiatement à bicyclette, devançant son unité, pour faire le point sur la situation et s'approprier à faire face à l'offensive ennemie. De violents combats s'engagent et de lourdes pertes sont infligées de part et d'autre, notamment par les sections de mitrailleuses. Au soir de



Coupe-coupe réglementaire
des tirailleurs sénégalais

cette journée *« l'énergie combative des Noirs avait arrêté définitivement la ruée allemande aux lisières de Venteuil »* mais le bataillon avait perdu les deux tiers de son effectif, soit environ 850 tués ou blessés. Le commandant Lame a lui aussi été blessé, il a reçu une balle dans la région lombaire gauche. Coté allemand, *« malgré son service d'évacuation rapide, l'ennemi avait dû abandonner plus de 200 cadavres, dont un nombre important ne présentait que des blessures exclusivement imputables à l'usage du coupe-coupe des Sénégalais. »*

Les tirailleurs, relativement malhabiles avec la baïonnette au fusil, sont en effet d'une redoutable efficacité dans le maniement de leur outil traditionnel.

Évacué ce 16 juillet, il reprend sa place le 8 août.

Cet héroïque épisode vaudra au 68^e BTS²³ et à son chef²⁴ d'être cités à l'ordre de l'Armée par le maréchal Pétain, commandant en chef des armées de l'Est :

« Le 16 juillet 1918, pendant une période de combat où les fluctuations de la lutte avaient produit un mélange d'unités, [le commandant Lame] a reçu la mission de prendre le commandement d'un secteur du champ de bataille, a exécuté cette manœuvre avec un sang froid, une promptitude et un sens tactique remarquables, a réorganisé les troupes de son secteur et a puissamment contribué à faire échouer les projets d'un ennemi très supérieur en nombre. A été blessé. Comme commandant d'un bataillon sénégalais, avait su inspirer à ses tirailleurs un esprit offensif qui

22 Colonel Lame, *Le 68^e bataillon de tirailleurs sénégalais. Au feu 1914-1918*. [livret sans référence, archives P. Nicolini]

23 Ordre 13 343 D du 7 février 1919. Publié au Journal officiel du 21/02/1919.

24 Ordre général n° 396 du 9/09/1918.

s'est manifesté avec succès au cours de brillantes contre-attaques locales où furent engagés ses compagnies les 16 et 17 juillet 1918. »

« Le 68^e Bataillon de Tirailleurs Sénégalais

Au front depuis septembre 1914, s'est constamment signalé sur le front de Reims (1914), aux Dardanelles (1915), sur la Somme (1916), et sur l'Aisne (1917), par ses remarquables qualités de vigueur et d'esprit offensif. Le 16 juillet 1918, sous l'énergique impulsion de son chef, le Commandant LAME, malgré des rafales d'artillerie d'une intensité inouïe et des feux de mitrailleuses très meurtriers, a fourni plusieurs brillantes contre-attaques locales... ; a fait, chaque fois, refluer l'adversaire et rétabli la situation en subissant des pertes égales aux deux tiers de l'effectif engagé... »

Le colonel Ibos émet l'appréciation suivante :

« Chef de bataillon énergique, intelligent, expérimenté. A fait du 68^e BTS une excellente unité tactique dont l'attitude au feu les 16 et 29 juillet a motivé une proposition de citation collective. Comprend rapidement une situation tactique, quelque difficile ou embrouillée qu'elle soit. Susceptible. Sait mettre en valeur ce qu'il fait, qui d'ailleurs est bien fait. Actif, exigeant, très brave ; conserve ses facultés de décision et sa lucidité intellectuelle sous les feux d'infanterie et d'artillerie les plus violents. Apte au grade supérieur. »

Le bataillon a été reconstitué en août-septembre et dans la nuit du 7 au 8 octobre 1918 il est amené au pied de la position d'Haumont-les-Samogneux dont il doit s'emparer. Cette position dominante présentait un système de tranchées successives et étagées. Il fallait gravir des escarpements et parcourir un glacis sans couvert de 4 km. Un plan d'engagement du bataillon fut soigneusement élaboré, en comptant sur l'effet de surprise et d'intimidation produit par l'apparition des Sénégalais, avec prise à revers de certaines positions défensives. Après un soudain feu d'infanterie balayant le glacis, les premiers tirailleurs s'élancent, sans s'occuper de la capture de prisonniers. Cette forme de combat convenait à leur mentalité guerrière, *« dont l'expression ultime est la recherche du corps à corps »*. De nombreux Allemands s'enfuient, pris de panique. Finalement, grâce à la rapidité du mouvement, et par ses seuls moyens, le bataillon mène à bien l'action, en n'éprouvant que des pertes légères ; il a capturé plus de 200 prisonniers, une batterie de 210, une batterie de 77 et un nombre imposant de fusils et de mitrailleuses.

Le bataillon fut l'objet de nombreuses récompenses individuelles et reçut les félicitations du général Claudel, en présence du président Poincaré, venu pour passer la revue des éléments noirs qui avaient pris une part brillante à l'offensive.

Le 9 novembre 1918, le général commandant la 11^e armée cite à l'ordre de l'Armée :

Le 68^e Bataillon de Tirailleurs Sénégalais

« Sous les ordres du Commandant LAME, s'est jeté sur l'ennemi avec la plus belle énergie. Par sa résolution et sa manœuvre a atteint l'objectif situé à 5 km à l'intérieur des lignes ennemies capturant 220 prisonniers et de nombreuses mitrailleuses. »²⁵

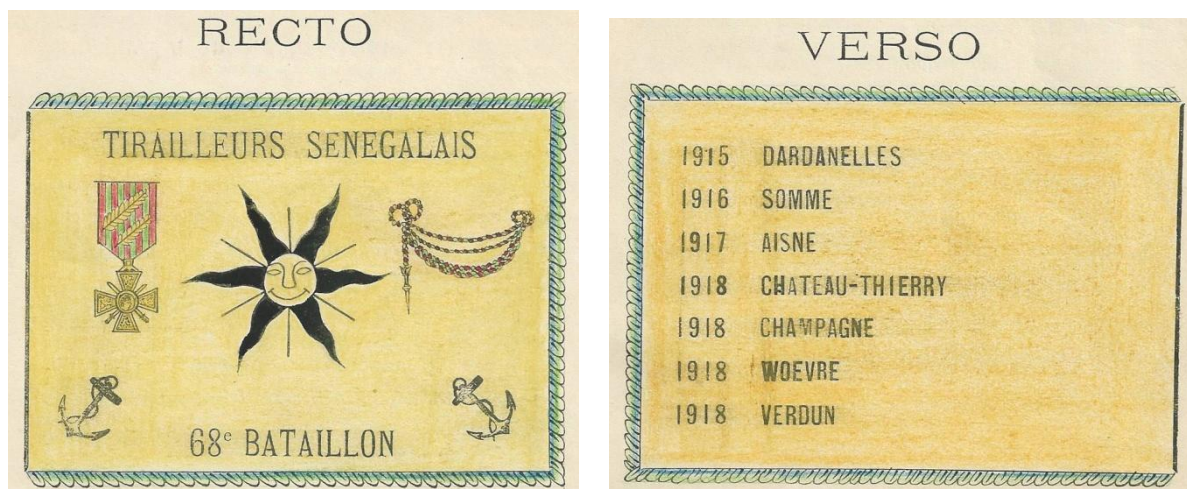
Suite à ses deux citations à l'ordre de l'Armée :

« Par décision, en date du 7 février 1919, le Maréchal de France commandant en Chef les Armées de l'Est, a conféré au 68^e Bataillon de Tirailleurs Sénégalais le droit au port de la Fourragère aux couleurs de la Croix de Guerre, pour sa vaillante conduite à l'ennemi, au cours de la campagne qui lui a valu deux Citations à l'Ordre de l'Armée. »²⁶

25 Journal officiel, 29/05/1919.

26 Journal officiel, 24/03/1919.

Le chef de bataillon Lame est promu officier de la Légion d'honneur²⁷ à la fin de la guerre.



Fac-similé du fanion du 68^e bataillon de tirailleurs sénégalais

Dans son opuscule, le commandant termine l'hommage à ses tirailleurs par cette appréciation :
 « "Faire bataille" avec leurs chefs coloniaux habituels, mettre en œuvre leurs qualités guerrières, leur allant, leur indifférence innée en présence de la mort, comblaient avantageusement la vacuité de leur boîte crânienne (sic). Ces dispositions naturelles étaient particulièrement exaltées au 68^e Bataillon Sénégalais, grâce à un cadre d'officiers et sous-officiers adaptés à la mentalité des Noirs. »

Il reste avec ses hommes après la fin de la guerre. Il est affecté au 73^e bataillon de transition de Fréjus-Saint-Raphaël²⁸, conçu initialement pour accueillir et acclimater les troupes coloniales qui arrivent à Marseille, et servant maintenant à leur rapatriement. Mais les lignes maritimes ne pouvaient pas assurer un retour massif et immédiat, d'où le séjour prolongé dans les camps. Il faut aussi organiser la vie des tirailleurs qui restent dans l'armée.

Appréciation 1919 : « ...Joint à ses splendides qualités au combat des aptitudes d'administration remarquables. Actuellement à la tête du 73^e bataillon de transition, gère avec autorité l'administration d'une unité de plus de 16 000 hommes avec des détachements aux quatre coins de France. » (9 mai 1919)

« Excellent officier, A hérité, avec le commandement du 73^e bataillon de transition, d'une situation très difficile. A rétabli l'ordre et la méthode au point de vue comptabilité dans les services et les compagnies. A montré qu'il avait les principales qualités d'un chef de corps. A toutefois le tort de faire trop valoir ce qu'il fait. » (31 décembre 1919).

L'année 1920 est marquée par une mésentente avec le colonel commandant des camps du Sud-est :

« J'ai été défavorablement impressionné par la première visite que m'a fait le commandant Lame. Cet officier supérieur m'a accablé de flatterie, après m'avoir dit qu'il ne pouvait plus tenir avec mon prédécesseur.
 Il a, par la suite, entamé une campagne de médisance et de dénigrement à l'égard des officiers de mon état-major... Je le crois fatigué moralement, ce qui le porte à trouver systématiquement mauvaise toute solution qu'il n'a pas suggérée... Je

27 Journal officiel, 01/01/1919.

28 Décision ministérielle du 22/04/1919.

crois qu'il ne conviendrait pas de laisser le commandant Lame trop longtemps dans la même situation et qu'un changement de milieu serait de nature à lui permettre de se ressaisir. » (1^{er} mai 1920)

L'apaisement vient au cours du mois de mai 1920, quand le commandant Lame, toujours à l'effectif du 73^e bataillon de transition, est nommé commandant des camps du Sud-est. C'est là que le 11/07/1920 il est promu lieutenant-colonel²⁹. Il est également promu commandeur de la légion d'honneur pour faits de guerre, l'année suivante³⁰, sur le rapport du ministre de la Guerre. Les appréciations redeviennent élogieuses :

« Le lieutenant-colonel Lame commande brillamment les camps de Fréjus. Il a dirigé avec beaucoup d'intelligence et d'activité les multiples opérations nécessitées par la liquidation des anciens camps de Saint-Raphaël et par l'organisation des nouveaux camps à Fréjus. Les camps sont pourvus actuellement de tout ce qui est nécessaire pour recevoir, loger, nourrir, soigner et même instruire et entraîner au moins 20 000 indigènes. Cette organisation... fait le plus grand honneur aux qualités d'initiative et à l'esprit pratique du lieutenant-colonel Lame. » (1^{er} mai 1921)

Du fait de son titre de commandant des camps, on le rencontre dans différentes manifestations officielles, caritatives, mondaines ou de secours, décrites par la presse locale ou nationale. Citons par exemple :

participation avec la nouba aux fêtes organisées à Saint-Raphaël en mémoire du général Gallieni³¹ ;
hommage aux tirailleurs sénégalais et à leurs chefs morts au champ d'honneur, aux Tuileries³² ;
secours des tirailleurs lors d'un feu dans l'Estérel³³.

En 1922 il est affecté pour deux ans en Mauritanie, en qualité de commandant militaire³⁴. Il arrive à Dakar le 18 septembre. Il prend aussi le commandement du 1^{er} bataillon sénégalais. Il préside la commission vérifiant la comptabilité du territoire civil de Mauritanie³⁵. Il est hautement apprécié pour ses qualités d'organisation, ses très bonnes relations avec le gouverneur de la colonie, sa sollicitude et sa bienveillance envers le personnel européen et indigène.

À son retour en 1924, il intègre le 4^e RTC³⁶ puis le Centre de transition des indigènes coloniaux, à Fréjus³⁷, le 4 juin 1925. Il retrouve sa position de commandant d'armes de la place de Fréjus et le milieu qu'il avait quitté pour son séjour en Afrique occidentale française.

Il est fier de présenter le centre de perfectionnement des sous-officiers indigènes coloniaux dans *L'Armée d'Afrique*³⁸. C'est l'époque où il devient réellement populaire et participe aux mondanités. Il entretient la bonne entente entre les tirailleurs et la population fréjussienne. Ainsi il met ses hommes à disposition pour aider les agriculteurs, pour effectuer des travaux routiers, pour confectionner les chars participant aux fêtes locales, etc. Il a constitué une imposante nouba, composée de tambours, clairons, grosse caisse, instruments à vent et un

29 Journal officiel, 13/07/1920.

30 Journal officiel, 19/03/1921 (décret du 15/03/1921).

31 *Le Figaro*, 16/01/1921.

32 *Le Figaro*, 11/07/1921.

33 *L'Ouest Éclair*, 27/10/1921

34 Journal officiel, 24/05/1922.

35 Compte définitif du budget du territoire civil de Mauritanie, exercices 1921 et 1922.

36 Journal officiel, 25/07/1924.

37 Journal officiel, 10/09/1924.

38 *L'Armée d'Afrique*, janvier 1926. Cité dans *L'Echo d'Alger*, 21/02/1926.

grand nombre de fifres, qui reprend les airs à la mode dans des prestations particulièrement appréciées et très demandées³⁹. Cette musique participe ainsi au carnaval de Cannes⁴⁰, au défilé colonial à Hyères⁴¹. On admire « ces nègres [qui] sont dans l'ensemble très beaux... des hommes magnifiquement taillés et découpés, les épaules larges et les hanches étroites ». Ces activités visent aussi à éviter le désœuvrement des tirailleurs, source de mauvaise ambiance.

En 1927 il est promu colonel⁴² et est toujours bien noté :

« Promu colonel. A continué à commander de façon très remarquable le Centre de transition et la place de Fréjus. Esprit très fin, très diplomate, a su entretenir avec les autorités civiles d'opinion très avancée les relations les plus amicales, au plus grand bénéfice de nos camps. Plein d'initiative, a créé, presque sans moyens, une nouba malgache-annamite-sénégalaise qui remporte partout de réels succès... Connait à fond les mœurs de nos protégés. Est donc à la place où il peut rendre les plus grands services. »

De même qu'en 1928 :

« Rien à changer aux notes élogieuses précédentes. Cet officier supérieur de valeur exceptionnelle ferait un excellent général de brigade. » (général Noguès)

Eugène Lame veille aussi à entretenir les traditions culturelles des tirailleurs pour ne pas les couper de leurs racines. Dès 1918 les Annamites avaient construit une pagode bouddhiste



La pagode Gallieni

à l'intérieur du camp Gallieni. Mais il y avait eu quelques interventions européennes qui avaient introduit des décorations inappropriées et ainsi altéré la pureté des lieux. En 1926, le commandant d'armes rédige en expert une monographie documentée rappelant les principes⁴³, notamment la vocation de la pagode qui est un édifice dédié exclusivement au culte, et qui n'a donc pas à être considérée comme un mémorial rappelant les tirailleurs morts au combat. Il fait donc procéder aux modifications qui s'imposent.

Il est l'un des animateurs⁴⁴ du Souvenir indochinois qui recherche les tombes indochinoises et assure leur entretien.

Le colonel Lame se préoccupe aussi du moral des tirailleurs africains. Il veut les occuper, les préserver de campagnes anticolonialistes qui commencent à faire jour, en leur donnant un lieu de réunion adapté à leurs coutumes. En 1928 il lance le projet de construction d'une mosquée, une "missiri", au camp de Caïs, sur le modèle de la mosquée de Djenné, cité du haut Niger, au Mali (ex-Soudan français). Son ambition va même au-delà car il souhaite édifier une cité sénégalaise avec des villages reproduisant l'environnement africain. Il y aura

39 Foucou (M.), *Var Matin*, Le carnet de l'ancien, 04 /11/1979.

40 *L'Avenir d'Arcachon*, 05/03/1922.

41 *Le Figaro*, 21/02/1928.

42 *Les Tablettes de la Côte d'azur*, 11/10/1930.

43 Collection Pierre Nicolini.

44 *L'Écho Annamite*, 19/11/1927.



La missiri

des cases indigènes mais elles n'ont pas perduré, seules quelques imitations de termitières ont résisté au temps. La municipalité de Fréjus vote une subvention de 1 000 F⁴⁵ et celle de Puget-sur-Argens, 500 F⁴⁶. Saint-Raphaël fait également un don et le colonel remercie le maire, tout en lui détaillant son projet⁴⁷. Les travaux sont rondement menés et la mosquée est inaugurée en décembre 1928⁴⁸ par le colonel Lame, en présence d'officiers et de détachements des troupes coloniales. Les

tirailleurs d'origine africaine ont exprimé, joyeusement et suivant leurs rites, leur satisfaction de se voir doter de cette mosquée.

Presque en-face de la mosquée, le colonel occupait le poste de commandement du camp de Caïs, à ornementation orientale, dont il était probablement à l'origine :



Le colonel Lame devant son PC du camp de Caïs
(Collection Pierre Nicolini)

La présence prolongée des tirailleurs et les constructions exotiques font l'objet de visites. Ainsi Alexandre Varenne, gouverneur général de l'Indochine, vient inspecter le centre de transition pour Indochinois, au camp de Caïs. Il déclare aux journalistes :

« Je suis enchanté de mon inspection qui dépasse favorablement mes prévisions. Les Indochinois se trouvent dans le pays au climat le plus doux. Je ne suis pas partisan de l'éparpillement de ces indigènes, mais, au contraire de leur groupement sur la Côte d'Azur. Aucun pays ne peut leur assurer autant d'avantages. Le colonel Lame est un apôtre convaincu et l'organisation ne peut être confiée à de meilleures mains. »⁴⁹

45 Archives communales de Fréjus, délibération n° 4241 du 29/05/1928

46 Archives communales de Puget-sur-Argens, 1 D 20, f° 161 v°.

47 *Les Annales coloniales*, 06/08/1928 ; *Le Gaulois*, 08/08/1928.

48 *L'Echo d'Alger*, 23/12/1928 ; *Le Petit Parisien*, 25/12/1928.

49 *Les Annales coloniales*, 12/02/1927.

La « cité sénégalaise » est visitée par les officiers élèves de l'École d'application du Service de santé, occasion de rappeler les bienfaits attendus.⁵⁰



Le colonel Lama posant fièrement avec ses officiers et le piquet d'honneur
(Collection Pierre Nicolini)

De part ses fonctions de commandant d'armes de la place et des camps du sud-est, le colonel Lama est l'intermédiaire entre les autorités militaires et civiles. En 1927 il demande à la municipalité de Fréjus la possibilité de louer à l'administration de la Guerre le terrain communal du Ronflon pour créer un champ de manœuvre. En échange l'autorité militaire céderait à la commune le terrain du camp militaire des Darboussières. La municipalité donne son accord à l'échange, par une location provisoire et gracieuse⁵¹.

Le 19 décembre 1926 il assiste à Saint-Raphaël aux obsèques d'Henri Vadon^{52, 53}.

Le 29/09/1927, la fille du colonel, Micheline, épouse à Fréjus le lieutenant Farsi, des troupes coloniales. La cérémonie fait l'objet d'un compte rendu détaillé, avec description des toilettes des dames. La bénédiction nuptiale est donnée par monseigneur Siméone, évêque de Fréjus-Toulon. Le maire, Hippolyte Fabre ; s'adressa ainsi à la mariée :

*« Madame, vous êtes la fille d'un père universellement honoré, pour lequel la population a la plus grande estime et la plus vive sympathie... Nous l'aimons surtout à cause de l'aménité de son caractère, de sa condescendance toujours affable et de son obligeance, toujours prête à s'exercer... »*⁵⁴

50 *Les Annales coloniales*, 16/08/1928.

51 Archives communales de Fréjus, délibérations n° 3361 du 03/07/1927 et 3408 du 24/09/1927.

52 *Le Gaulois*, 20/12/1926 ; *L'Est Républicain*, 20/12/1926.

53 NDRL : Henri Vadon était interne des hôpitaux de Paris (hôpital Broussais). Il est mort tragiquement à 24 ans, des suites d'une piqure anatomique au bras gauche survenue 3 ans plus tôt au cours d'une intervention chirurgicale. Il avait terminé l'opération sans prendre le temps de se soigner. Une amputation totale n'avait pas suffi à le sauver. Il avait été fait chevalier de la Légion d'honneur pour sa conduite héroïque.

54 *Les Tablettes de la Côte d'Azur*, Carnet mondain, n° 622, 05/10/1927.

D'après Marcel Foucou, le colonel résidait sur la butte Saint-Antoine. Chaque jour, vers midi, on le voyait passer dans sa calèche⁵⁵.

En octobre 1930, le colonel Lame est admis, par limite d'âge, à faire valoir ses droits à la retraite, après 40 ans 11 mois et 9 jours de service. Il se retire à la villa Pauline, à Fréjus Plage.

Il a reçu diverses décorations au cours de sa carrière :

Commandeur de la Légion d'honneur
 Croix de guerre avec 4 palmes et 2 étoiles d'argent
 Médaille coloniale, agrafe Tchad
 Commandeur dans l'ordre du Cambodge
 Officier de l'Étoile noire du Bénin
 Chevalier de l'ordre impérial du Dragon de l'Annam
 Médaille du Tonkin
 Médaille de sauvetage de 2^e classe en argent

Si l'on en juge par les photographies, le colonel Lame avait encore fière allure en fin de carrière, avec ses 1, 80 m et 110 kg.

Cependant les expertises médicales réalisées avant de quitter l'armée révèlent une liste impressionnante de pathologies, souvenirs de guerre et de séjours aux colonies : entérocolite chronique avec hépatite chronique, congestion du foie et de la rate d'origine amibienne, paludisme chronique, fièvre bilieuse hémoglobinurique (complication du paludisme), insuffisance cardio-vasculo rénale, laryngite chronique et séquelles pulmonaires (suite à l'exposition au gaz). Il est pensionné à 25 %.

Le colonel Lame ne quitte pas totalement l'armée, car le ministre des Colonies lui confie la mission d'organiser les fêtes militaires indigènes de l'exposition coloniale de 1931 à Paris (Bois de Vincennes)⁵⁶. C'est l'occasion de mettre en vedette la « Nouba du Centre de Fréjus », placée sous les ordres du commandant Decugis⁵⁷. Elle participe aux fêtes de l'inauguration, donne des concerts, contribue au succès du spectacle *Féerie Africaine*⁵⁸. Elle défile le 14 juillet 1931.

Nous perdons ensuite sa trace.

Il décède le 18 septembre 1935, à Saint-Raphaël.

55 *Var Matin*, 4 novembre 1979.

56 *Les Tablettes de la Côte d'Azur*, 11/10/1930.

57 *L'Intransigeant*, 05/06/1931.

58 *Les Annales coloniales*, 11/06/1931 et 20/06/1920.

SOURCES

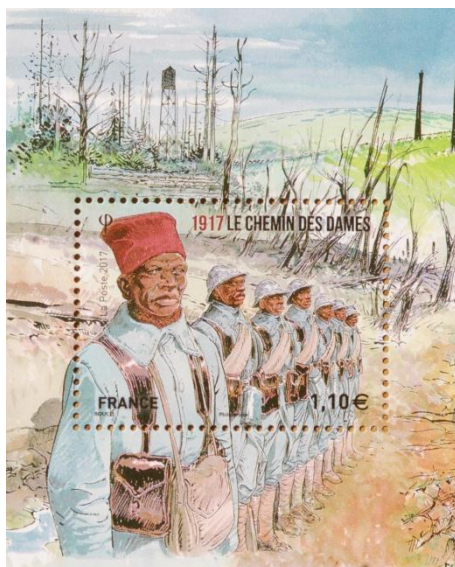
Une brève biographie du colonel Lame a été présentée à l'occasion de sa retraite dans *Les Tablettes de la Côte d'Azur*, n° du 11/10/1930. Elle nous a fourni les premiers éléments de notre recherche.

Service historique de la Défense. Centre historique des archives, à Vincennes. Dossier GR 7YE 2053.

Grande Chancellerie de la Légion d'honneur.

Documentation iconographique Pierre Nicolini.

De nombreuses dates ont été obtenues en interrogeant la base *Gallica*.



Timbre émis en 2017, en souvenir de la terrible bataille du Chemin des Dames avec la participation des tirailleurs sénégalais

ANNEXE : Lettre de la Grande Chancellerie de la Légion d'honneur



GRANDE
CHANCELLERIE
DE LA LÉGION
D'HONNEUR



Paris, le 31 mai 2017

Monsieur Daniel HAINAUT
Président de la Société d'histoire de Fréjus
et de sa région
32 avenue de la Lieutenante
83480 PUGET-SUR-ARGENS

Service des décorations
Bureau de gestion

Affaire suivie par :
Laurence Wodey

Tél 01 40 62 83 87
Fax 01 40 62 84 92
laurence.wodey
@legiondhonneur.fr

Référence :
0294 F3 2017

Monsieur,

Vous avez bien voulu me demander d'effectuer des recherches dans les archives de la grande chancellerie concernant Eugène Joseph LAME.

Eugène, Joseph LAME, né le 13 octobre 1871 à Saint-Hippolyte (Doubs), a été nommé chevalier de la Légion d'honneur par décret du 12 juillet 1911, pris sur le rapport du ministre de la guerre, en qualité de capitaine au 5^e bataillon de tirailleurs sénégalais.

Puis promu au grade d'officier de la Légion d'honneur en qualité de chef de bataillon de tirailleurs sénégalais.

Enfin promu au grade de commandeur de la Légion d'honneur par décret du 15 mars 1921, publié au Journal Officiel du 19 mars 1921, pour prendre rang du 16 juin 1920, pris sur le rapport du ministre de la guerre, en qualité de lieutenant-colonel commandant les camps de Fréjus.

Ce sont là les seuls éléments conservés dans les archives de la grande chancellerie le concernant, aucun dossier n'ayant été trouvé à son nom.

Je vous précise que la base Léonore a été réalisée par les Archives nationales et recense uniquement les légionnaires dont les dossiers ont fait l'objet d'un dépôt par la grande chancellerie aux Archives nationales.

En conséquence, cette base ne prétend pas à l'exhaustivité et n'a pas vocation à rassembler l'ensemble des légionnaires.

Pour tout renseignement concernant les états de service des officiers militaires, je ne puis que vous conseiller de vous adresser auprès du Service Historique de la Défense, Château de Vincennes, Avenue de Paris, 94300 Vincennes.

Veillez agréer, Monsieur, les assurances de ma considération très distinguée.

P/Le chef du bureau de gestion
des décorations françaises et étrangères

Laurence WODEY

GRANDE CHANCELLERIE DE LA LÉGION D'HONNEUR
1 rue de Solférino, 75700 Paris 07 SP – Tél. 01 40 62 84 00 – www.legiondhonneur.fr

